



Rejoignez le seul réseau européen de collectivités territoriales dédié à l'échange, à la réflexion et à la coopération en matière de prévention de la délinquance et de sécurité urbaine.

250 collectivités européennes constituent le Forum européen pour la sécurité urbaine (Efus selon le sigle anglais). Créé en 1987, à l'initiative de Gilbert Bonnemaïson, le réseau a pour objectifs de :

- promouvoir une vision équilibrée de la sécurité urbaine, alliant prévention, sanction et cohésion sociale ;
- soutenir les collectivités locales dans la conception, le déploiement et l'évaluation de leur politique locale de sécurité ;
- faire reconnaître le rôle des autorités locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales et européennes.

A ce titre, l'Efus est un lieu de soutien et d'inspiration pour les élus locaux et leurs équipes convaincus de la nécessité de travailler ensemble, au-delà des clivages politiques, pour une sécurité durable. Il favorise les échanges d'expériences entre collectivités selon le principe "les villes aident les villes".

Le Manifeste, la plate-forme politique des villes

Les valeurs et les principes qui fondent l'action des membres de l'Efus sont rassemblés dans le "Manifeste des Villes : Sécurité, Démocratie et Villes". Par ce Manifeste, les responsables locaux revendiquent le choix de la prévention « comme une option rationnelle et stratégique bénéficiant du meilleur rapport coût- bénéfice » et comme une application intelligente de la loi pénale. La prévention doit être privilégiée afin de « garantir aux générations futures la sécurité comme droit fondamental et élément indispensable de la qualité de vie dans la ville ». Ils demandent aussi à ce que la participation des citoyens devienne un principe transversal des politiques de sécurité. Ils appellent à une pleine participation de la jeunesse « trop souvent stigmatisée et victime de violences » ainsi que « la promotion du droit des femmes et de l'égalité entre les sexes. »

En adhérant à l'Efus, votre collectivité marque son engagement en faveur de ces principes.

Le Manifeste est renforcé par les résolutions adoptées par le Comité exécutif. Il a récemment adopté les résolutions suivantes : « Pour une politique globale de la nuit », « Appel à l'Union européenne et à la coresponsabilité des Etats membres pour soutenir les collectivités locales dans l'accueil et l'intégration des migrants » et « Pour la prévention de la récidive ».

Une action auprès des pouvoirs publics

L'une des missions fondamentales de l'Efus est de représenter les autorités locales dans les débats européens dans les domaines de la Justice, de la Liberté et de la Sécurité. Le Forum a établi depuis de nombreuses années des liens étroits avec les institutions nationales, européennes et internationales, et fait entendre auprès de celles-ci la voix des élus locaux. En participant activement aux activités de l'Efus, votre collectivité contribue à l'élaboration d'un projet européen de prévention de la criminalité et de sécurité urbaine.

Des thèmes de travail

Depuis près de 30 ans, l'Efus a abordé plus d'une trentaine de thèmes liés à la sécurité urbaine. Les thèmes de travail sont choisis en fonction de la demande des collectivités membres. Ils sont traités dans le cadre de groupes de travail de dimension européenne. Au cours des cinq dernières années, le réseau a notamment travaillé sur les thèmes suivants : police, vie nocturne, gestion des grands événements, conduites à risques, récidive, violences collectives, radicalisation violente, médiation, technologies de sécurité, audits de sécurité, violences faites aux femmes.

Des services

• Projets de coopération et groupes de travail

L'Efus met en œuvre et anime des projets de coopération ainsi que des groupes de travail. Ces activités visent à renforcer les connaissances des collectivités sur un thème précis, par le biais de l'échange de pratiques, d'une réflexion commune et de contributions d'experts. Elles permettent surtout la mise en œuvre opérationnelle de méthodologies renforçant les politiques locales (audits, évaluation, projets pilotes). Elles se concluent par des recommandations politiques qui bénéficient ensuite à l'ensemble du réseau. Ces projets peuvent être cofinancés par la Commission européenne. Actuellement, l'Efus coordonne des projets sur les thèmes suivants : lutte contre la radicalisation violente prévention des violences discriminatoires, intégration sociale par le sport, drogues et réduction des risques, espace public.

• Information et assistance technique en matière de subventions européennes

De nombreuses opportunités de financement à destination des politiques locales existent au niveau européen. Cependant, elles nécessitent un suivi régulier et des montages de dossier complexes. L'Efus vous informe des appels à propositions publiés dans le domaine de la sécurité et vous accompagne dans le suivi administratif et budgétaire des projets déposés.

• Accompagnement des politiques locales

L'équipe technique du Forum européen ainsi que des experts peuvent vous accompagner dans la construction de votre stratégie locale de prévention, la réalisation d'un diagnostic de sécurité (audits) ou d'une enquête sur le sentiment d'insécurité ainsi que dans la mise en place de dispositifs (service de médiation locale, police municipale, etc.). Ces prestations sont réalisées sur-mesure et à tarifs préférentiels.

• Valorisation des expériences locales

Si vous souhaitez organiser un événement local (conférence, séminaire) sur le thème de votre choix, l'Efus peut vous assister dans la construction du programme et proposer des intervenants et experts issus de son réseau. Ce type d'événement permet de valoriser les pratiques locales, de consolider la réflexion et de participer à l'élaboration d'une vision commune de la sécurité urbaine.

• Formation

La formation est un outil essentiel pour actualiser les connaissances, renforcer les compétences des élus et de leurs collaborateurs, ainsi que pour soutenir le développement de politiques locales innovantes de prévention.

L'Efus est associé à des universités afin de proposer un diplôme universitaire européen, en formation continue, permettant d'acquérir un haut niveau d'expertise en matière de politiques de sécurité et de prévention de la délinquance.

Sur demande, l'Efus peut également vous proposer un programme de formation sur-mesure et à tarifs préférentiels. Les sessions de formation s'adressent aux élus, aux responsables des services locaux et aux partenaires des politiques de sécurité urbaine. Ces formations permettent l'appropriation de concepts et méthodes adaptés aux enjeux des collectivités locales.

• Accès à Efus Network, la plate-forme web collaborative réservée au réseau pour :

- contacter directement et échanger avec les représentants des 250 collectivités locales à travers l'Europe
- accéder aux ressources documentaires de l'Efus : publications et fiches de pratique
- connaître les appels à propositions de la Commission européenne
- suivre la vie de l'association
- recevoir les invitations aux conférences et événements organisés par, ou en partenariat avec, l'Efus
- consulter, télécharger et commander gratuitement jusqu'à trois exemplaires de chaque publication de l'Efus

Gouvernance et organisation

Le Forum européen est dirigé par un comité exécutif, renouvelable chaque année par tiers et représentatif de la diversité des membres. Organe décisionnel et politique, le Comité exécutif oriente l'action de l'association.

En tant que membre, vous pouvez participer aux instances politiques de l'association en vous présentant aux élections du Comité exécutif et en votant lors de l'Assemblée générale annuelle.

Une équipe technique polyglotte, basée à Paris, anime le réseau et coordonne les activités de l'association. Elle est à la disposition des adhérents pour toutes demandes et facilite les relations entre les collectivités.

Adhésion

Pour adhérer, il vous suffit de nous retourner le formulaire d'adhésion signé par l'autorité compétente. Votre adhésion sera soumise à l'approbation du Comité exécutif.

La cotisation est annuelle. Son montant est calculé en fonction du nombre d'habitants de la collectivité. Le barème 2021 est le suivant :

| | |
|--|---------|
| Jusqu'à 10 000 habitants..... | 725 € |
| De 10 000 à 30 000 habitants | 1 450 € |
| De 30 000 à 100 000 habitants | 2 895 € |
| De 100 000 à 200 000 habitants | 4 335 € |
| De 200 000 à 500 000 habitants | 5 775 € |
| De 500 000 à 1 000 000 habitants | 7 970 € |
| Plus de 1 000 000 habitants..... | 8 545 € |
| Régions et départements..... | 9 130 € |

Lors de votre adhésion, un membre de l'Efus vous proposera de se rendre dans votre collectivité pour présenter le Forum européen à vos équipes et partenaires. A cette occasion, il est possible d'organiser une activité de type : réunion de travail avec les élus ; conférence tout public ou encore atelier de travail, sur le thème de votre choix.

Contact

Sur demande, nous pouvons organiser une rencontre avec la déléguée générale, Elizabeth Johnston, soit à Paris, soit dans votre ville. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour toute demande d'information complémentaire au +33.(0)1.40.64.49.00 ou par email contact@efus.eu.